

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 11 (1981)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Ici Genève les foyers de jour

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**votre  
argent**

**questions  
réponses**

Par le Service romand d'information  
du Crédit suisse

**Qu'est-ce que le «cash flow»?**

Mlle A. D., Ecublens: *Anglicisme détestable, le mot «cash flow» envahit de plus en plus la presse romande. Qu'est-ce au juste et ce terme n'a-t-il pas d'équivalent en français?*

Hélas! Nous n'avons pas de mot français à vous proposer qui recouvre exactement le sens de «cash flow» (littéralement: le flux en caisse!) tel qu'il est pensé par les financiers et les économistes. Du reste ces spécialistes eux-mêmes divergent quant au sens exact!

**Les espèces trébuchantes**

M. G. B., à Lausanne, nous écrit:

Dans votre dernier numéro, vous avez parlé des «trébuchets». A ce propos, voici quelques explications complé-

*Voici ce que nous en dit M. Albert Brokler, du service de financement des entreprises du Crédit Suisse:*

Notion qui s'est développée aux Etats-Unis et qui s'est répandue depuis 1960 en Europe, le «cash flow» désigne la principale source d'information interne sur les liquidités d'une entreprise et donne donc la mesure de son indépendance financière. Il correspond aux ressources propres dont l'entreprise dispose, une fois exécutés les paiements courants liés à son activité, pour financer ses investissements, rembourser ses dettes et verser un dividende; il est en conséquence représentatif de sa capacité d'autofinancement. Selon le point de vue où l'on se place, le cash flow exprime le potentiel d'investissement et, par là, le potentiel de croissance ou les possibilités d'endettement de l'entreprise.

Moins usuel, mais utilisé ici et là, le «cash drain» («cash flow» négatif) signifie que les ressources dégagées par l'activité d'une société n'ont pas été suffisantes et qu'il a fallu y suppléer par des financements extérieurs ou qu'il y a eu perte de substance. Il est toutefois possible de déclarer un bénéfice malgré un cash drain, par exemple en mettant à contribution des provi-

sions que rapporte Claude Duneton dans sa savoureuse anthologie des expressions populaires (La Puce à l'Oreille, Editeur Stock) à propos des espèces «sonnantes et trébuchantes»:

La première façon de vérifier le bon alliage d'une pièce d'or était de la faire sonner sur un coin de table, ce qui exigeait du changeur une oreille exercée et musicale. Si elle était «sonnante», elle devait aussi être «trébuchante», c'est-à-dire faire le poids requis sur le trébuchet, petite balance dont la sensibilité était redoutable: elle trébuchait (c'est-à-dire que les plateaux réagissaient) dès un poids de 53 milligrammes.

En fait, ajoute Claude Duneton, il fallait que les pièces aient un peu plus que le poids réglementaire: cet excès de poids — qu'on appelait le «trébuchant» — était là pour que l'usure ne fasse que ramener la pièce à son poids exact. Une espèce trébuchante est donc celle qui a encore le «trébuchant» et qui est, par conséquent, neuve ou presque neuve!

Le médailleur, bois gravé reproduit du volume cité et mis à disposition de l'auteur par Luc Joubert, collectionneur privé. On remarque sur l'établi un «trébuchet».



**Ici  
Genève**

## Les foyers de jour

Trois foyers de jour pour personnes âgées fonctionnent pour l'instant à Genève. S'il sont encore assez mal connus de l'ensemble de la population, c'est qu'il s'agit en fait d'une formule relativement nouvelle, qui fait ses preuves ici depuis peu d'années.

Effectivement, si le premier en date, «Les cinq colosses», fut créé dès 1968 par l'AJETA (Association d'aide aux jeunes travailleurs et apprentis), «Le Caroubier» fut ouvert en juin 1976 par la Fondation pour la vieillesse — Pro Senectute — Genève, et «Soubeyran», géré par le Service social de la Ville de Genève, en octobre de cette même année.

Ainsi que le rappelait récemment M. J.-P. Rageth, directeur du Centre d'information et de coordination pour personnes âgées (CICPA), lors d'un exposé sur ce sujet, cinq définitions de ces foyers de jour ont été successivement formulées jusqu'ici par le groupement qui a présidé à leur création, preuve de son désir d'adapter au mieux la conception et le fonctionnement de ces derniers à la réalité qu'ils connaissent quotidiennement. On peut toutefois relever le but commun qu'ils poursuivent: retarder ou écourter les séjours en institution conformément à la politique du maintien à domicile des personnes âgées relativement atteintes dans leur santé, ainsi que les caractéristiques suivantes:

- les foyers de jour, dont la structure est très souple, constituent une unité de prise en charge de quartier desservant une zone déterminée;
- les personnes qu'ils accueillent, âgées de 70 à 90 ans (souvent des femmes, mariées ou veuves), souffrent d'un handicap physique et/ou psychique ou d'une maladie chronique stabilisée. Il s'y ajoute la plupart du temps le poids de la solitude ou d'un conflit conjugal;
- l'admission en foyer de jour se fait sur indication médicale, mais seule-

ment au bon vouloir de l'intéressé(e). C'est également le médecin qui fixe la durée du séjour que l'on peut estimer en moyenne à une année, mais qui peut se prolonger parfois nettement au-delà. Par la suite, lorsque les personnes dont l'état s'est amélioré commencent à espacer leur venue, un membre du foyer peut faciliter cette réadaptation en effectuant des visites à leur domicile;

— dans les foyers de jour travaille une équipe pluridisciplinaire composée, selon les cas, d'infirmières, ergothérapeutes, assistants sociaux, animateurs, qui agissent en accord avec le médecin traitant.

Malgré leurs nombreux points communs, ces foyers ont chacun leur spécificité: situé à Anières, route d'Hermance 347, tél. 51 15 68, «Les cinq colosses», établi dans une ferme-café aménagée, fait figure de rural par rapport aux citadins que sont «Soubeyran», rue Soubeyran 12, tél. 45 96 35, et «Le Caroubier», rue Caroline 26, tél. 43 60 66. Ils mettent respectivement l'accent sur l'animation, les soins et l'ergothérapie, les relations sociales. Ces foyers reçoivent en moyenne 15 personnes par jour, soit une quarantaine sur l'ensemble d'une semaine (lundi au vendredi). L'accueil a lieu vers 9 h. du matin, le transport étant assuré par le service social de la ville pour ceux qui ne peuvent se déplacer par leurs propres moyens. Trois repas ou collation sont servis sur place: petit déjeuner, repas de midi, goûter, et le retour se situe vers 16 h. 30. La matinée est consacrée principalement à des activités individuelles: ergothérapie, artisanat, la préparation du repas occupe ensuite tous ceux qui souhaitent y participer, puis ont lieu des activités collectives récréatives. Le prix de revient par

journée se situe aux alentours de Fr. 80.— dont une partie (Fr. 14.— environ) est prise en charge par ceux qui en ont la possibilité.

Compte tenu du fait que l'on recense à Genève près de 45 000 personnes âgées de 65 ans et plus, que l'hôpital cantonal compte parmi ses malades plus de 50% de personnes d'âge AVS, les foyers de jour ont toute leur raison d'être. Les services qu'ils peuvent rendre sont si évidents que plusieurs projets de ce même type sont en cours, à divers stades de conception et de réalisation. La Ville prévoit d'en créer deux autres, aux Pâquis et aux Eaux-Vives respectivement, à moyen et à long terme. Celui qui va compléter le très bel ensemble de la Fondation Butini à Onex ouvrira début 1981, place Duchêne 20, tél. 93 66 33, et Caritas espère inaugurer fin 1981/début 1982 celui qui sera compris dans l'immeuble en construction rue de Carouge. D'autres suivront.

En dehors du fait qu'ils évitent, retardent ou raccourcissent l'hospitalisation, les foyers de jour ont beaucoup d'effets bénéfiques: maintenir les personnes âgées dans la vie en général et l'environnement du quartier en particulier, les soustraire à l'isolement en les aidant à s'adapter à une forme de vie communautaire qui peut devenir ensuite une nécessité en cas d'hospitalisation. Une recommandation instante des responsables: ne pas se présenter au foyer de jour alors qu'il est déjà trop tard pour pouvoir y être admis. Les demandes sont à présenter directement au foyer le plus proche du domicile, sur prescription du médecin traitant en accord avec le Centre de gériatrie.

Ambiance paisible et amicale au «Caroubier» de Genève. On s'y sent bien.

## «Un après-midi de bonheur»

Le Centre d'animation cinématographique (CAC), rue Voltaire 27, tél. 44 94 44/45 11 62, est connu pour son dynamisme, la valeur et la variété des films qu'il programme. Les personnes âgées pouvaient déjà jusqu'ici bénéficier pour ces séances de cartes demitarif que l'on peut se procurer auprès du Groupe genevois cinématographique, rue de St-Jean 98, pour la somme de Fr. 5.— (se présenter de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h., muni(e) d'une pièce d'identité, de la carte AVS et d'une photo passeport), mais une nouveauté vient de s'y ajouter. Après avoir instauré une séance gratuite pour les enfants le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, le CAC fait aux personnes âgées l'agréable surprise de les accueillir désormais dans les mêmes conditions chaque 3<sup>e</sup> jeudi: séance à 14 h 15. Souhaitant que cette invitation à passer un «après-midi de bonheur» rencontre un grand succès, le CAC espère que de généreux mécènes lui permettront de rendre un jour de telles séances hebdomadaires. Si l'expérience est concluante, qui sait? O. B.

## «Refaire sa vie»

Il ou elle, une vedette de préférence, vient de refaire sa vie. Traduisez: il, ou elle, se remarie. Et voilà les grands mots lancés, en caractères gras, sur certaines manchettes de journaux. Comment peut-on *refaire* une vie? D'abord faut-il pour cela l'avoir *faite*, tristes termes matériels qui enferment, en quelque chose d'apparemment achevé, ce qui est essentiellement dynamique, mouvant, en constante transformation.

La faire, non. La mener tambour battant si on en a le tempérament, ou doucement si les circonstances s'y prêtent. La *construire* surtout, chacun à son rythme et suivant des itinéraires bien variables, mais de l'intérieur. Rester maître de cette vie, si courte en définitive qu'il ne faudrait en laisser perdre aucune parcelle, et la conduire en fonction des orientations que l'on juge essentielles.

Seul(e) ou pas, *bâtir* sa vie, même à tout petits cailloux quotidiens, en apprécier la saveur d'un bout à l'autre et la faire découvrir parfois à d'autres, n'est-ce pas cela qui compte?

O. B.

